



PROJET EDUCATIF DES CENTRES DE LOISIRS ET DES CAMPS DE LA M.J.C **pour des vacances réussies.**

Depuis sa création en 1966, la Maison des Jeunes et de la Culture d'Avrillé s'est donnée comme mission d'organiser des vacances pour les enfants et les adolescents.

La manière dont un enfant met à profit son temps en dehors des heures de classe est importante pour l'épanouissement de sa personnalité, pour son apprentissage de la vie sociale ou de sa réussite scolaire. Il convient d'organiser ce temps libre propre à favoriser son développement harmonieux. Le désir de connaître, d'être ensemble se nourrit d'activités nouvelles, culturelles, sportives, ludiques qui peuvent être pour l'enfant un moyen de découvrir des nouveaux talents ou des passions.

Sensible aux évolutions sociologiques et aux pratiques familiales, la MJC est en recherche permanente avec ses partenaires et les équipes d'animation pour satisfaire au mieux les désirs et les besoins des enfants et de leurs familles.

La MJC, les familles, l'école sont des partenaires essentiels. Un travail de concertation, une réflexion doivent être menés régulièrement.

C'est ainsi que la MJC a structuré le secteur enfance-jeunesse en plusieurs **espaces de vie** correspondant aux différentes tranches d'âges :

- Le Chêne-Fournier : centre de loisirs pour les 5-11 ans,
- Le club juniors : centre de loisirs pour les 11-13 ans,
- L'Accueil-jeunes pour les 14-17 ans,
- Des camps pour les 5-17 ans.

La réussite de nos accueils repose sur **l'équipe d'animation**. Une équipe permanente de professionnels et d'animateurs saisonniers est là pour observer, accompagner, adapter, aménager autour de l'enfant un milieu favorable à son développement en toute sécurité. Les directeurs auront soin d'élaborer un projet pédagogique avec leurs équipes.

LES OBJECTIFS :

L'enfant autonome : l'acquisition de l'autonomie à travers la responsabilisation est un objectif primordial. Tout doit être mis en oeuvre pour que l'enfant développe son sens de l'organisation, son sens critique, sa propre capacité à agir et à être.

L'enfant et les autres : La MJC, un espace de socialisation

La MJC souhaite à travers le respect mutuel, la différence, valoriser le développement individuel de chaque enfant dans un cadre collectif. Les centres de loisirs sont des terrains privilégiés pour l'apprentissage des règles de vie et de la citoyenneté. Les règles seront définies par l'équipe d'encadrement et seront soumises aux enfants et aux adolescents ainsi qu'à leurs familles.

A travers ses actions, la MJC souhaite que tous les enfants aient les mêmes moyens de s'épanouir dans un climat sécurisant.

Les activités proposées sont souvent des prétextes pour retrouver les copains, passer de bons moments ensemble. C'est pourquoi les propositions d'activités chercheront à s'éloigner des vacances consommation. Les mini-camps, à travers des activités dominantes ne constituent en aucun cas des stages intensifs. Des jeux collectifs, des veillées réuniront les enfants afin qu'ils puissent communiquer et faciliter ainsi la cohésion du groupe.

L'enfant en marche :

L'éveil de l'enfant sera suscité par un grand nombre d'activités différentes. Ils peuvent aussi en mettre en place, en proposer ; l'équipe sera à l'écoute de toutes les propositions.

Des activités exceptionnelles seront mises en place régulièrement pour favoriser la convivialité et laisser de beaux souvenirs dans les mémoires.

La découverte de l'environnement proche ou lointain sera également un objectif retenu. Des sorties, des visites, des rencontres enrichissent leur univers.

Les activités proposées contribueront au bien être de l'enfant, à sa sécurité physique, morale ou psychoaffective.

Le centre est un espace d'inventions et de découvertes où l'enfant s'épanouit, se repose, se ressource et se détend. Le centre contribue au développement de sa personnalité et l'aide à grandir.

CONCLUSION :

Grâce aux objectifs définis ci-dessus, la MJC veut éliminer toute discrimination, toute exclusion. Il faut avant tout que les enfants aient accès à des activités de loisirs de qualité et qu'ils aient la possibilité de partir quelques jours loin de leurs familles.

Des évaluations fréquentes permettront d'apprécier la prise en compte des objectifs

Novembre 2010